

LES PARTENAIRES

La mise en place de cette structure a été possible grâce à la collaboration de plusieurs partenaires :

- La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne
- Le Conseil Départemental de la Mayenne
- La D.D.C.S.P.P. de la Mayenne
- La Ville de LAVAL
- Le Collège Jules Renard
- Le Comité Départemental de Basket de la Mayenne
- La Ligue Régionale de Basket des Pays de Loire



LA MAYENNE
Le Département

LES RÉSULTATS

Performances scolaires :

Réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) :

- ➔ 2023 : 100 % pour la Section Sportive Scolaire.
- ➔ Pour le collège Jules Renard

2023	2022	2021	2020	2019
95%	95%	87 %	89 %	90 %



Orientation :

- ➔ 88% des élèves sortants de 3^{ème} ont obtenu leur premier vœu d'orientation.

Performances sportives :

Saison 98/99 ➔ 10 filles et 6 garçons.

3^{ème} au championnat de France UNSS minimes filles élites à St Quentin (02)

Saison 00/01 ➔ 9 filles et 6 garçons. **Dont 7 en sélection des Pays de la Loire.**

Vice-championne de France UNSS minimes filles à Roanne (42).

Saison 11/12 ➔ 12 filles et 6 garçons.

6^{ème} au championnat de France UNSS Elite minimes filles à Rennes (35)

Saison 17/18 ➔ 9 filles et 9 garçons.

Saison 18/19 ➔ 10 filles et 8 garçons.

Saison 19/20 ➔ 7 filles et 4 garçons.

Saison 20/21 ➔ 8 filles et 6 garçons.

BASKET-BALL 2023 / 2024

Section Sportive Scolaire De la 6^{ème} à 3^{ème} mixte

Collège Jules Renard

16, Rue Christian d'Elva
53000 LAVAL CEDEX 9

☎ 02 43 53 04 04



Comité Départemental de Basket-Ball

Maison des Sports
109, Avenue Pierre de Coubertin
BP 91035

53010 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 53 57 41 – comite@basketmayenne.com



Objectifs

Assurer les meilleures conditions de scolarisation aux **élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} voire 5^{ème} et 6^{ème} pour les meilleurs potentiels**, tout en permettant le développement de leurs qualités sportives par un aménagement adéquat de l'emploi du temps.

SCOLAIRE

Les élèves suivent intégralement les enseignements de la scolarité obligatoire du collège, sans aucune dispense possible, dans le but d'assurer leur réussite au Diplôme National du Brevet et leur orientation post-3^{ème} vers la voie générale, technologique ou professionnelle.

→ Langue Vivante Étrangère 1 de la 6^{ème} à la 3^{ème}: Anglais

→ Langue Vivante Étrangère 2 de la 5^{ème} à la 3^{ème} : Espagnol (ou Allemand si langue allemande commencée en 6^{ème})

SPORTIF

La section vise à former l'élite des joueurs du département. Il est souhaitable que ces joueurs évoluent au minimum au niveau régional, dans leur catégorie ou la catégorie supérieure. Voici le programme Basket

-Apprentissage et perfectionnement des fondamentaux individuels offensif et défensif.

-Apprentissage et perfectionnement des fondamentaux collectifs (jeu à 2, à 3).

-Approche des principes collectifs de l'activité.

-Développement des qualités athlétiques (générales et spécifiques du basketteur).

-Formation complémentaire (notion de diététique, d'hygiène du sportif, de stretching, de proprioception, connaissance du haut niveau, école d'arbitrage, etc.)

Fonctionnement Sportif

La section fonctionne sous la responsabilité du comité départemental qui en assure le financement et l'encadrement avec le collège Jules Renard, en lien étroit avec les clubs d'appartenance des élèves.

Entraînement : tous les joueurs s'entraînent ensemble lors des trois séances hebdomadaires : **LUNDI, MARDI et JEUDI, 15h40 - 18h00** au gymnase du collège.

Le règlement intérieur du collège s'applique.

Les élèves suivent les cours d'Éducation Physique et Sportive (3h par semaine) comme les autres élèves de leur classe. Un professeur d'E.P.S. assure la liaison entre la section et le collège. L'entraîneur de la section participe aux conseils de classe.

Les élèves de la section restent licenciés dans leur club d'origine où ils s'entraînent une fois par semaine et disputent leur championnat respectif. Ils participent aux rencontres du championnat UNSS Elite de basket-ball ainsi qu'à deux autres activités dans l'année (le cross et une activité au choix).

L'activité sportive est une discipline à part entière entraînant des droits et des devoirs. Des manquements au règlement intérieur peuvent entraîner une suspension temporaire ou définitive de la pratique en section sportive.

Seule une contre-indication médicale peut amener un aménagement d'emploi du temps.



Autres Aspects

MÉDICAL

- Docteur **GODET Raphaël**

Une visite annuelle au plateau sportif du centre hospitalier. Rendez-vous prioritaire en cas d'urgence.

- Kiné : cabinet **Saunier ou Kuznicki**
Rendez-vous aux horaires des entraînements.

- Suivi psychologique et diététique possible.



LOGISTIQUE

Complément alimentaire avant chaque séance

Dotation des élèves avec participation financière des familles :

- * gourde
- * sac à dos
- * sifflet
- * réversible ou sweat-shirt.

Possibilité d'internat au sein du collège pour les élèves ne résidant pas sur l'agglomération Lavalloise.

Renseignements :

● Volet scolaire

Mme BLANCHOT, assistante de Direction / M. LEGUY, Principal

Mme COUTURIER et Mme POIRIER, CPE ☎ 02 43 53 04 04

● Volet sportif

M. THELLIER Fabrice, entraîneur ☎ 06 73 67 28 77

Recrutement

Candidatures spontanées ou sollicitées par le Cadre Technique Fédéral

- Dossier de candidature basket et dossier scolaire à déposer au collège
- Séance d'évaluation sportive éventuelle
- Examen des candidatures et liste des retenus
- Réunion avec les familles des élèves retenus
- Visite médicale d'aptitude



Les dossiers de candidature à la sélection sont à **télécharger sur le site internet** du collège : <https://jrenard.lamayenne.e-lyco.fr/sections-sportives-scolaires/> ou à **demander au secrétariat de Direction** du collège Jules Renard.